

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

DELTASECT

**Type(s) de produit**

TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro d'autorisation:** FR-2017-0095

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** FR-0002470-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	DELTA SECT MS DELTA FLY
---------------------------------	----------------------------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Sharda Europe B.V.B.A
	Adresse	Heedstraat 58 1730 Asse Belgique
Numéro de l'autorisation		FR-2017-0095
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		FR-0002470-0000
Date de l'autorisation		21/11/2017
Date d'expiration de l'autorisation		30/03/2027

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	SHARDA CROP CHEM ESPANA S.L.
Adresse du fabricant	EDIFICIO ATALAYAS BUSINESS CENTER. CARRIL CONDOMINA N°3 PLANTA 12 30006 MURCIA Espagne
Emplacement des sites de fabrication	SHARDA CROP CHEM ESPANA S.L. site 1 I.R.C. A. SERVICE SPA STRADA STATALE CREMASCA 591, 10 24040 FORNO SAN GIOVANNI (BG) Italie  SHARDA CROP CHEM ESPANA S.L. site 2 DTS OABE POL. BENGOTXEA, S/N 48419 BENGOTXEA, OROZCO (VIZCAYA) Espagne

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Deltaméthrine
Nom du fabricant	SHARDA CROP CHEM LIMITED
Adresse du fabricant	DOMINIC HOLM 29 TH ROAD BANDRA (W) 400050 MUMBAI Inde
Emplacement des sites de fabrication	SHARDA CROP CHEM LIMITED site 1 A HERANBA INDUSTRIES LTD 101/102, KANCHANGANGA FACTORY LANE BORIVALI - (W) 400092 MUMBAI Inde

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Deltaméthrine	(S)-a-cyano-3-phenoxybenzyl (1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-dimethylcyclopropane carboxylate	substance active	52918-63-5	258-256-6	2,394

### 2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: SC (suspension concentrée)

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contient du (de la) de la 1,2 benzisothiazole-3(2H) -one et du CMIT/MIT (5-chloro-2-methyl-2H-isothiazol-3-one et 2-methyl-2H-isothiazol-3-one). Peut produire une réaction allergique.</p>
Conseils de prudence	<p>P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans conformément à la réglementation locale/ régional/ nationale/ internationale..</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale/ régional/ nationale/ internationale..</p>

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Professionnel**

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Suspension concentrée - Insecticide contre les insectes rampants incluant les blattes et fourmis
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Blattidea Nom commun: autre: Blattes Stade de développement: adultes  Nom scientifique: autre: Hymenoptera: Formicidae (L.niger) Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Application exclusivement à l'intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée: Pulvérisation Traitement dans les fissures et crevasses avec un pulvérisateur basse pression
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 50 mL de produit dilués dans 5 L d'eau pour traiter 100 m <sup>2</sup> de surface  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: Renouveler le traitement tous les 2 mois minimum avec un maximum de 6 à 8 applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD ou en PEHD/EVOH de contenance : 25 à 5000 mL Le flacon est renforcé avec une couche de matériaux (plastique: PELD + papier aluminium)

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### 4.2. Description de l'utilisation

**Tableau 2. Non professionnel**

Type de produit	TP18: Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Suspension concentrée - Insecticide contre les insectes rampants incluant les blattes et fourmis
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Blattodea Nom commun: autre: Blattes Stade de développement: adultes  Nom scientifique: autre: Hymenoptera Formicidae (L.niger) Nom commun: autre: Fourmis Stade de développement: adultes
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Application exclusivement à l'intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée: Pulvérisation Traitement dans les fissures et crevasses avec un pulvérisateur basse pression
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 1 mL de produit dilué dans 100 mL d'eau pour traiter 2 m2 de surface  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications: Renouveler le traitement après 2 mois minimum avec un maximum de 1 à 2 applications par an
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)

---

Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille en PEHD ou en PEHD/EVOH de contenance 25 mL et une pipette de 1 mL attaché à la bouteille. Le flacon est renforcé avec une couche de matériaux (plastique : LDPE + papier aluminium)
-------------------------------------	---

#### **4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

#### **4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Adopter des méthodes de gestion intégrée telle que la combinaison de méthodes de lutte chimique, physique et autres mesures d'hygiène publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'usage, etc).
- Tenir compte du cycle de vie et des caractéristiques des insectes cibles pour adapter les traitements. En particulier, cibler le stade de développement le plus sensible de l'organisme cible, le moment des applications et les zones à traiter.
- Alternier les produits contenant des substances actives ayant des modes d'action différents (afin d'éliminer les individus résistants de la population), notamment dans le cas où le traitement doit être prolongé.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Pulvériser uniquement dans les fissures et crevasses, sur des zones restreintes, avec un appareil permettant une application ciblée sur une zone inférieure à 10 cm.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser le produit sur des surfaces et équipements qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinées à l'alimentation humaine ou animale.
- Retirer ou couvrir toutes denrées alimentaires et boissons destinées à l'alimentation humaine ou animale avant le traitement.
- Retirer les ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrée alimentaires et boissons destinées à l'alimentation humaine ou animale.
- Couvrir les réservoirs de stockage de l'eau, les abreuvoirs ainsi que les surfaces de préparation et équipement qui pourraient être en contact avec les denrées alimentaires et boissons destinées à l'alimentation humaine ou animale.
- Se laver les mains après manipulation du produit, application et avant de manipuler de la nourriture.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine hors de la portée des enfants.
- Eviter tout contact avec les surfaces traitées.
- Ne pas appliquer en présence de personnes (notamment des enfants) et animaux domestiques.
- N'utiliser qu'en intérieur.
- Enlever ou couvrir les aquariums avant traitement.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas rejeter le produit non utilisé ainsi que les eaux de rinçages des contenants sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ou dans les systèmes d'évacuation des eaux.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme les insectes morts ou les eaux de rinçages des contenants), dans un circuit de collecte approprié.
- Lors de la vidange du récipient, rincer le récipient complètement avec un dispositif de rinçage à pression intégrée ou rincer manuellement trois fois. Ajouter les liquides de lavage au pulvérisateur.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Stocker dans son emballage d'origine.
- Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
- Durée de stockage : 2 ans
- Éviter les températures élevées et l'action directe du soleil.
- Ne pas stocker avec des oxydants, alcalins (solutions caustiques), des acides.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- En cas d'inefficacité du traitement (suspicion de résistance), le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.
- Recueillir des données de référence et suivre les niveaux d'efficacité sur les populations dans des zones clés (au moins une enquête par an), de manière à détecter tout changement significatif de sensibilité à la substance active.